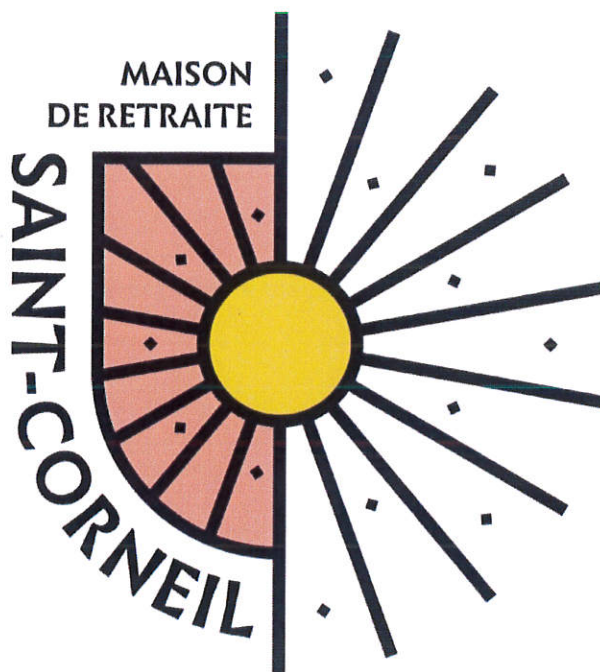


EHPAD SAINT CORNEIL

10, rue saint Nicolas

60410 VERBERIE



Procès-Verbal CONSEIL DE VIE SOCIALE

Séance du 14 décembre 2023 à 16 heures 30

ORDRE DU JOUR

Séance du 14 décembre 2023

Procès verbal de la séance du 3 octobre 2023

Présentation du budget prévisionnel Hébergement 2024

Décision modificative n°1 de l'exercice 2023

Prix des repas pour els personnes extérieures

Questions diverses

Le 14 décembre 2023 à 16h30, le Conseil de Vie Sociale de la Maison de Retraite Saint Corneil de Verberie s'est réuni en séance ordinaire.

Président :

Membres présents : M. Xavier BERENGER, Président du CVS
M. PIGNON Albert (Rep. des résidents)
Mme FURST Catherine (Rep. des familles)
Mme CARPENTIER Annie (Rep. de l'Administration)
Mme PANZERI Nathalie, représentante du Personnel

Membres excusés : Mme SAVOIS Blandine (Rep. des familles)
M. GALCZYNSKI Laurent, Attaché d'Administration
Mme LETUPE Reine, Cadre de Santé

PROCES VERBAL

1 –Approbation du procès-verbal de la séance du 3 octobre 2023

Mme DEMOULIN, reprend avec les membres du Conseil de Vie Sociale le procès-verbal de la séance du 3 octobre 2023.

Le procès-verbal du 3 octobre 2023 est adopté à l'unanimité.

2 –Présentation du budget prévisionnel Hébergement 2024

Lecture est faite aux membres du Conseil de la Vie Sociale du budget prévisionnel 2024 pour la section Hébergement par Madame DEMOULIN.

Le budget de l'exercice 2024 a été établi sur l'exploitation des 65 lits autorisés (63 lits d'hébergement permanent et 2 d'hébergement temporaire).

L'activité prévue est de 23 107 jours sur 23 790 journées théoriques, soit un taux d'occupation prévisionnel de 97.12 %.

Il a été appliqué un taux d'évolution budgétaire par groupe, pour la section Hébergement, se décomposant comme suit :

- Les dépenses à caractère général et hôtelier (Groupe 1) ont été maintenues au niveau des prévisions de l'exercice 2023
- +3.06 sur les charges de personnels (Groupe 2)
- Les dépenses afférentes à la structure (Groupe 3) ont été augmentées de 5 %, ou valorisées au réel (intérêts et amortissements)

Ce rapport précise que les sections Dépendance et Soins ont fait l'objet d'une réforme tarifaire et que seule la prévision d'activité est à présenter.

Les budgets en découlant seront attribués en fonction de l'annexe activité, du cadre de l'Etat Prévisionnel des Dépenses et des Recettes, qui va être transmise au Conseil Départemental de l'Oise et à l'Agence Régionale de Santé des Hauts de France.

Le prix de journée découlant de ces propositions budgétaires est de :

	PJ 2023	PJ 2024 Prévisionnel	% Evol
Hébergement	58.81 €	59.69 €	+ 1.50 %

3 – Décision modificative n°1 de l'exercice 2023

Afin de pouvoir terminer l'exercice comptable 2023 et de régler les fournisseurs, il est nécessaire de faire des augmentations de dépenses compensées en partie par des augmentations de recettes.

			Hebergement	Dependance	Soin	TOTAL
DEPENSES	Groupe 1	Dépenses afférentes à l'exploitation courante	36 015,70 €	- €	- €	36 015,70 €
	Groupe 2	Dépenses afférentes au personnel	60 000,00 €	20 286,04 €	- 9 804,00 €	70 482,04 €
	Groupe 3	Dépenses afférentes à la structure	36 444,27 €	- €	632,00 €	37 076,27 €
			132 459,97 €	20 286,04 €	- 9 172,00 €	143 574,01 €

			Hebergement	Dependance	Soin	TOTAL
RECETTES	Groupe 1	Produits de la tarification	- €	- €	- €	0,00 €
	Groupe 2	Autres produits relatifs à l'exploitation	20 952,00 €	5 615,00 €	1 500,00 €	28 067,00 €
	Groupe 3	Produits financiers et produits non encaissables	- €	- €	- €	0,00 €
			20 952,00 €	5 615,00 €	1 500,00 €	28 067,00 €

Résultat Prévisionnel BP 2023	-95 011,80 €	-84 520,45 €	29 309,91 €	-150 222,34 €
Résultat Prévisionnel DM 2023	-111 507,97 €	-14 671,04 €	10 672,00 €	-115 507,01 €
Résultat d'exploitation prévisionnel BP + DM 2023	-206 519,77 €	-99 191,49 €	39 981,91 €	-265 729,35 €

4 – Prix des repas extérieurs

Compte tenu du contexte économique et des hausses importantes concernant les dépenses alimentaires, l'EHPAD doit répercuter cette hausse sur les repas délivrés aux personnes extérieures.

Le prix du repas servi passe à 11.50 € soit 1 € d'augmentation.

Le prix du repas de Noël et du 1^{er} janvier seront facturés 17.50 € afin de tenir compte de la qualité des mets servis.

5 – Questions diverses

- **Les repas ne sont pas servis suffisamment chauds le soir** : un point sera fait avec l'équipe de cuisine et le service de soins
- **Economie d'énergie** : les luminaires ne sont pas toujours éteints dans les chambres inoccupées : une sensibilisation sera faite auprès des personnels
- **Retour sur le Beaujolais nouveau** : satisfaction des familles qui ont participé, bonne ambiance et moment de partage et de rencontre entre familles. Belle prestation de l'équipe de cuisine et personnel très disponible auprès des résidents.
- Covid 19 : nouvelle vague avec 15 personnes touchées, pas de confinement strict, les familles sont autorisées à venir avec port du masque obligatoire.
- **Animation et de vie sociale** :
 - Venue d'une chorale de bénévoles le 15 décembre
 - Marché de Noël : samedi 16 décembre à partir de 14 heures dans la salle multifonctions
 - Goûter de Noël organisé le 20 décembre avec les enfants du personnel
 - Participation aux Olympiades sous réserve de trouver des participants
 - Mise en place d'une chorale avec une professeur de chant de l'école de musique de la Croix Saint Ouen qui se déplace chaque semaine
 - Invitation à participer à un karaoké à la RPA
 - En projet : le club du 3^{ème} âge de la commune souhaite créer des liens avec l'EHPAD.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30

Le président du Conseil de Vie Sociale

Xavier BERENGER

Berenger Xavier